



Porte plainte comment ? on a volé mon père décédé

Par **guizmo59**, le **21/05/2016** à **13:07**

Bonjours

Mon père est décédé brutalement.

Le dimanche il a été pris en charge par le SMUR vers 16h30, mais comme c'est une personne vivant seul la voisine qui est ma cousine à pris ces papiers et son porte feuille chez elle.

Nous les enfants ont avons étaiet contacter vers 19h par les urgences qu'il était en mort cérébrale et qu'il attendant de savoir si on le débranché ou pas? On a décidé de le débranché pour sa volonté.

Il est donc légalement décédé le lendemain à 16h.

Nous avons ensuite pris en charge son enterrement et ces papier etc....

Puis consulter ces comptes et nous avons remarqué qu'il y a quelqu'un qui a pris de l'argent sur son compte en tirant d'un guichet postal le dimanche à 17h45 (il était déjà en mort cerebrale).

Mais comme il a des dettes nous festons une renonciation de droit.

Et porté plainte contre ma cousine je ne peux pas car il faut être l'héritier légal mais comme nous renonçons, donc il n'y a pas de justice, malgré qui a vol.

Comment faire? Pour lui rendre justice à notre père.

Cordialement